



Apt, le mardi 20 Août 2019

Chers parents,

La rentrée scolaire approche, le moment est venu de préparer au mieux ce moment important pour toutes les familles.

A l'école, l'ensemble de l'équipe éducative s'investit pleinement pour accueillir enfants et parents dans les meilleures conditions.

Vous trouverez ci-dessous les informations générales de rentrée.

Si vous n'avez pas rendu le dossier de réinscription remis en juin, merci de nous le faire parvenir dans les meilleurs délais.

Dans la joie de vous retrouver très prochainement, recevez, chers parents, mes sentiments les meilleurs.

Le Chef d'établissement

Madame Delphine Duprez



L'Équipe éducative :

Le Chef d'établissement : Madame Delphine DUPREZ

-  Classe Maternelle Moyenne Section, Petite et Toute Petite Sections : Madame CHAILLY Aude assistée de Madame Marinègue MOREL, auxiliaire maternelle
-  Classe Maternelle Grande et Moyenne Sections : Mesdames Magdalena VALLOS (4 demi-journées) et Anne MAILLIEZ (4 demi-journées) assistées de Madame Christelle MOURARD, auxiliaire maternelle
-  Classe de CP : Madame Marie PIERREPONT
-  Classe de CE1/ CE2 : Madame Florence BAUDOUIN
-  Classe de CE2/CM1 : Madame Delphine DUPREZ (5 demi-journées) et Madame Muriel BURLE (3 demi-journées)
-  Classe de CM1/CM2 : Madame Caroline BOURDEAU
-  Classe A.S.H. à mi-temps : Madame Anne MAILLIEZ
-  Secrétariat / Comptabilité : Madame Laëtitia JISTA
-  Cantine / entretien : Madame Annick LECROQ
-  Entretien / Surveillance : Elodie BRANDO

Les réunions de classes ainsi que la Présentation générale de l'année auront lieu la matinée du samedi 21 septembre 2019.



L'OGEC (Organisme de Gestion des Écoles Catholiques) c'est :

-La gestion financière et comptable de l'établissement

L'OGEC élabore le budget avec le chef d'établissement, en arrête les modalités d'application ; Il en suit régulièrement l'exécution, fixe le montant des contributions, des participations des familles, les prix de la restauration, de l'hébergement, etc...

- L'entretien du patrimoine immobilier et mobilier ;

L'OGEC a la charge de l'entretien des bâtiments scolaires (respect des règles d'hygiène, de sécurité et de mise aux normes, acquisitions et aliénations des biens nécessaires...).

- La fonction employeur du personnel non enseignant.

L'OGEC est l'employeur légal de tous les personnels qu'il rémunère directement, il est responsable de l'application de la législation sociale et des conventions collectives.

Monsieur Michel LAUGIER en est le Président.

L'APEL (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) :

Elle est présente au sein de l'école et du collège et participe à leurs actions.

Elle vous oriente dans vos démarches pour tous problèmes rencontrés au cours de la scolarité de votre enfant.

Elle organise une rencontre annuelle pour son assemblée générale.

Elle s'investit dans l'esprit festif de l'école (loto, fête de fin d'année...).

Madame Sylvaine CHABAUD en est la Présidente.

L'association tiendra son assemblée générale le :

Mardi 1er octobre 2019 à 18h 45 à la Chapelle des Carmes.

Il est indispensable que chacun se sente concerné par les actions organisées par l'APEL.

Notre école a besoin, des aides accordées par cette association (participation financière aux sorties scolaires, achat de matériel, financement et organisation de la fête de fin d'année).

Vous pouvez l'aider en la rejoignant et en participant activement aux rencontres et manifestations qu'elle organise .

Vous pourrez ainsi les encourager à poursuivre dans cette voie.



HORAIRES DE L'ECOLE (Merci de les respecter impérativement)

Garderie du matin : 7 h 45 - 8 h 15

Maternelles : 8 h 30 - 11 h 45

13 h 30 - 16 h 30

Primaires : 8 h 30 - 11 h 45

13 h 30 - 16 h 30

Accueil des élèves : de 8 h 15 (dans la classe) à 8 h 30 et de 13 h 15 à 13 h 30

Etude surveillée : 16 h 30 (récréation)/16 h 45 – 17 h 45

Garderie du soir : 16 h 30 – 18 h 15

La rentrée des classes aura lieu:

Lundi 2 septembre 2019 à 8 heures 30



INFORMATIONS PRATIQUES :

ABSENCES :

L'assiduité scolaire est une obligation ainsi que la ponctualité. **En cas d'absence, la famille doit prévenir le secrétariat par téléphone ou par courriel (secretariat@ecolesacrecoeur-apt.com), le matin avant 9 heures.**

Toute absence doit être justifiée au retour de l'enfant (billets d'absence dans le cahier de correspondance).

Lorsqu'une absence est prévisible et inévitable, nous vous remercions de solliciter par écrit une demande d'absence auprès du chef d'établissement. Dans la mesure du possible, évitez les rendez-vous médicaux ou autres pendant le temps scolaire.

CAHIER DE CORRESPONDANCE :

Le cahier de correspondance est indispensable pour assurer le lien entre l'école, les enseignants et le personnel avec les parents de l'enfant. C'est un document officiel ! Il doit toujours être dans le cartable. **Nous vous demandons expressément de consulter le cahier de correspondance tous les jours si nécessaire et de respecter les dates de retour des réponses des circulaires. Les réponses qui seront rendues en dehors des délais pourraient ne pas être traitées.** Quand une circulaire est collée dans le cahier de correspondance, les parents sont tenus de s'y référer. Les demandes de rendez-vous se font par l'intermédiaire du cahier de correspondance.

CALENDRIER 2019/2020:

	calendrier école
Rentrée des élèves	Lundi 2 Septembre 2019
TOUSSAINT	du samedi 19 octobre 2019 au lundi 4 novembre 2019
NOEL	du samedi 21 Décembre 2019 au lundi 6 Janvier 2020
HIVER	du samedi 15 février 2020 au lundi 2 mars 2020
PRINTEMPS	du samedi 11 avril 2020 au mardi 27 avril 2020
Ascension	du mercredi 20 mai 2020 au lundi 25 mai 2020
ETE	Samedi 4 juillet 2020